

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND RIED**  
Établissement Public de Coopération Intercommunale regroupant les communes de  
**BINDERNHEIM-BOESENBIESEN-HILSENHEIM-RIHTOLSHEIM-SAASENHEIM**  
**SCHOENAU-SCHWOBSHEIM-SUNDHOUSE-WITTISHEIM**

Siège et Services : CENTRE ADMINISTRATIF & ATELIER - 25 rue des Artisans - 67920 SUNDHOUSE  
TEL. 03.88.85.89.25 - FAX 03.88.85.89.24 – e-mail : [contact@cc-grand-ried.fr](mailto:contact@cc-grand-ried.fr) - <http://www.cc-grand-ried.fr>

**PROCÈS-VERBAL INTÉGRAL**  
**des délibérations du Conseil de Communauté**  
Séance du Mardi 7 septembre 2010 à 20 h au centre administratif  
**Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie SIMLER.**

**Présents : tous les membres, sauf absents excusés :**

M. KREDER Régis, titulaire, ayant donné procuration à M. KUHN Bruno, titulaire \* M. FREY Michel \* M. BERGER Michel

**Assistaient en outre à la séance :**

M. SIMLER Gérard/Conseiller Général du Canton de Marckolsheim

M. MICHEL Guy - Comptable du Trésor, Receveur de la Collectivité

M. STURMEL Jean-Marc - Directeur des Services

Mlle SPITZ Céline - Agent de Développement

Mme ANNECHINI Emmanuelle – Directrice Périodique Richtolsheim

**Absents excusés :**

M. PFLIEGERSDOERFFER Frédéric - Président de la CCME

M. BRAUN – Directeur de la Maison du Conseil Général à Sélestat

**9) Assainissement : Rapport SDEA 2009.**

Le Vice-président Jean-Paul IMBS présente ce point.

**. Rapport annuel sur le service assuré par le SDEA et la CCGR.**

Le Vice-président donne quelques explications sur les éléments quantitatifs, techniques et financiers contenus dans le rapport élaboré par le SDEA. Notamment, il relève le paragraphe sur le fonctionnement de l'actuelle station d'épuration.

Pour conclure, il rappelle les prix au m<sup>3</sup> pratiqués l'année passée pour chacun des secteurs.

**Le Conseil de Communauté,**

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré,

**\* approuve ce rapport.**


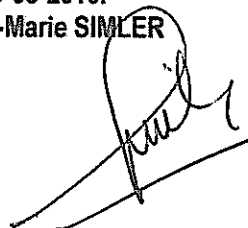
**ADOPTE.**

Délibération rendue exécutoire le 20-09-2010.

POUR EXTRAIT CONFORME.

SUNDHOUSE, le 29-09-2010.

Le Président, Jean-Marie SIMLER



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND RIED

## RAPPORT ANNUEL 2009 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

### NOTE LIMINAIRE

#### 1 - Service eau

assuré par : - SDEA – Périmètre de Hilsenheim  
- SDEA – Périmètre d'Artolsheim  
- SDEA – Périmètre de Schoenau-Saasenheim  
- SDEA – Syndicat des Eaux de Sundhouse - Wittisheim

#### 2 - Service assainissement du

assuré par : - Communauté de Communes  
Grand Ried

#### 3 - Nature du service

##### EAU

- production - distribution
- production
- distribution

##### ASSAINISSEMENT

- traitement - collecte - transport
- collecte - transport
- traitement

#### 4 - Mode d'exploitation : régie directe

#### 5 - Prix total du service assainissement : 1,57 €/m<sup>3</sup>

## A – INDICATEURS TECHNIQUES

### 1 - Données générales

- nombre total d'habitants : 8 943 (source INSEE, recensement 2007)
- nombre total d'abonnés assainissement : 3 326
- volume soumis à la redevance d'assainissement : 387 109 m<sup>3</sup>

### 2 - Réseaux d'assainissement

#### 2.1. Caractéristiques des ouvrages

##### 2.1.1. Ouvrages communaux

communes	canalisations (mètres)		déversoirs d'orage	bouches d'égout	regards de visite	bassins d'orage	stations de pompage
	eaux usées	eaux pluviales					
Bindernheim	7 301	207	5	284	182	0	0
Boesenbiesen	2 513	11	1	115	67	0	0
Hilsenheim	13 547	934	6	542	317	1	7
Richtolsheim	2 463	28	1	100	59	0	1
Saasenheim	4 137	1 105	2	159	138	0	0
Schoenau	4 205	1 530	4	175	164	0	1
Schwobsheim	2 418	77	2	81	69	0	0
Sundhouse	11 249	246	3	334	253	0	1
Wittisheim	14 117	162	5	520	358	0	1
<b>total</b>	<b>61 950</b>	<b>4 300</b>	<b>29</b>	<b>2 310</b>	<b>1 607</b>	<b>1</b>	<b>11</b>

##### 2.1.2. Ouvrages intercommunaux

localisation	canalisations (mètres)	bassins d'orage	stations de pompage
Richtolsheim / Saasenheim / Sundhouse / Schoenau	8 610	4	5
Willerhof / Hilsenheim / Binderheim / Wittisheim / Muttersholtz	8 531	3	6
Boesenbiesen/Schwobsheim/Baldenheim	3 539	2	2
<b>total</b>	<b>20 680</b>	<b>9</b>	<b>13</b>

## 2.2. Principales interventions réalisées

### 2.2.1. Entretien préventif et curatif des réseaux

#### Réseaux communaux :

communes	vidanges de bouches d'égout	rinçage des canalisations par haute pression (mètres)	nettoyage des regards de visite	débouchages des branchements particuliers
Bindernheim	355	800	26	0
Boesenbiesen	118	400	8	0
Hilsenheim	749	1 670	55	0
Richtolsheim	102	230	8	1
Saasenheim	162	660	26	4
Schoenau	180	595	30	1
Schwobsheim	89	320	11	0
Sundhouse	325	740	19	0
Wittisheim	553	1 750	67	1
<b>total</b>	<b>2 633</b>	<b>7 165</b>	<b>250</b>	<b>7</b>

#### Réseaux intercommunaux :

nettoyage de regards de visite	nettoyage de stations de pompage	nettoyage de bassin d'orage
5 800*	21	22

\*dont 5'580 mètres par obus mousse

Environ 75 tonnes de sables ont été extraites du réseau public d'assainissement du Grand Ried, pour être acheminées vers l'entreprise Lingenheld Environnement.

### 2.2.2. Travaux de réparation sur réseaux d'assainissement

Divers travaux de réparation ont été réalisés sur le réseau d'assainissement au courant de l'année 2009.

communes	adresses	types de travaux	dates interventions
Bindernheim	rue de Hilsenheim	inspection télévisée collecteur	06/08/2009
Hilsenheim	rue de Muttersholtz	inspection télévisée collecteur	30/07/2009
Hilsenheim	rue Principale	inspection télévisée collecteur	30/07/2009
Hilsenheim	rue Bapst	inspection télévisée collecteur	30/07/2009
Hilsenheim	rue de Lill	inspection télévisée collecteur	30/07/2009
Hilsenheim	rue des Lilas	inspection télévisée collecteur	30/07/2009
Hilsenheim	rue Schultz	inspection télévisée collecteur	30/07/2009
Hilsenheim	rue de Bindernheim	inspection télévisée collecteur	30/07/2009
Richtolsheim	rue des Tilleuls	réparation grille bouche d'égout	31/03/2009
Richtolsheim	rue de Sundhouse	réparation branchement particulier	22/10/2009
Saasenheim	rue Principale	inspection télévisée branchement	16/06/2009
Saasenheim	rue Principale	réparation branchement particulier	24/11/2009
Schoenau	rue de la Mairie	inspection télévisée branchement	16/06/2009
Schoenau	rue de la Mairie	réparation branchement particulier	29/09/2009
Sundhouse	Sundhouse	inspection télévisée collecteur	06/08/2009
Wittisheim	rue de Muttersholtz	réparation grille bouche d'égout	30/06/2009

### 2.2.3. Points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km du réseau

A partir du centre d'intervention de Benfeld, la surveillance et le contrôle des installations d'assainissement du périmètre effectués en cours d'année ont permis d'identifier les points noirs du réseau de collecte suivant :

#### Récapitulatif des points noirs du réseau de collecte

communes	adresses	regards	natures
Bindernheim	rue de Diebolsheim	DO 124 / Rg 125	siphon
Hilsenheim	rue du Pont	Rg 292 / Rg 293	siphon
Hilsenheim	rue du Meunier	Rg 329	régulateur
Hilsenheim	rue du Cygne	Rg 305	régulateur
Schoenau	rue du Château	Rg 111 / Rg 112	siphon

L'indicateur du taux de points noirs par 100 km de réseau, tel que défini réglementairement, est mentionné en annexe (P.252.2).

## 2.2.4. Contrôle des installations privées d'assainissement

Dans le cadre du contrôle des installations privées d'assainissement, le SDEA réalise les missions suivantes :

- conseil aux particuliers, installateurs sanitaires, architectes et maîtres d'œuvre ;
- établissement des projets d'arrêté d'autorisation de déversement avec plans rectifiés ;
- contrôle de l'exécution des travaux d'installations privées à tranchée ouverte ;
- réalisation des plans de récolement des travaux et archivage.

L'objectif de cette démarche est à la fois de protéger les usagers du service de l'assainissement de désagréments (refoulements d'eaux usées dans les sous-sols, difficultés d'écoulement, mauvaises odeurs) résultant d'installations privées mal conçues ou mal réalisées et d'utiliser de façon optimale les installations publiques de collecte et de dépollution des eaux usées.

Le SDEA a instruit en 2009 cinquante-huit dossiers.

### Contrôle des installations intérieures

dossiers	2007 (unités)	2008 (unités)	2009 (unités)
immeubles collectifs	0	2	2
immeubles industriels	3	2	2
habitation monofamilles	34	61	54
<b>total</b>	<b>37</b>	<b>65</b>	<b>58</b>

## 2.2.5. Extensions

15 branchements ont été réalisés en 2009.

Les branchements, réalisés pour la plupart en commun avec les branchements d'eau potable, afin de faire bénéficier le particulier d'une intervention unique, et par là plus économique, sont exécutés en général par l'entreprise JEHL, attributaire du marché à bons de commande établi par le SDEA.

### Travaux de rénovation et d'extension du réseau public d'assainissement

	unité	2008	2009
<b>rénovations - renforcements</b>			
rénovations de conduites principales	m	175	0
<b>taux moyen sur 2 ans de renouvellement des réseaux</b>	%	0,22	0,11
<b>extensions</b>			
conduites principales	m	182	143

Les principales rénovations, renforcement et extensions réalisées en 2009 sont résumées dans le tableau ci-dessous :

communes	adresses	longueurs	dates d'interventions	matériel	Ø	travaux
Hilsenheim	rue des Cerisiers	51	29/05/2009	PVC	200	extension
Bindenheim	rue de Diebolsheim	50	27/02/2009	fonte	250	extension
Sundhouse	rue des Vergers	30	24/11/2009	béton	400	extension
Saasenheim	rue de Salignac	12	08/04/2009	fonte	200	extension

### 3 - Station d'épuration de Schoenau

#### 3.1. Caractéristiques des ouvrages

- localisation : Schoenau
- exutoire : Rhin
- filière d'épuration : lits plantés de roseaux
- année de mise en service : 2 000
- caractéristiques techniques (capacité nominale) :
  - équivalents-habitant : 3 000
  - charge organique (demande biochimique en oxygène (DBO<sub>5</sub>) : 360 kg DBO<sub>5</sub>/j
  - charge hydraulique : 550 m<sup>3</sup>/j temps sec – 1 500 m<sup>3</sup>/j temps de pluie (répartition 6 j /1jour)

#### 3.2. Bilan technique d'exploitation

##### 3.2.1. Eaux brutes

- **Caractéristiques de l'effluent brut :**

- concentration mesurée : 250 mg/l DBO<sub>5</sub>

DCO/ DBO<sub>5</sub> = 2,4

- **Charges de pollution admise**

charge reçue à la station	débits	pollution particulaire	pollution organique		azote
		MEST	DBO <sub>5</sub>	DCO	NTK
nombre d'échantillons	362	12	12	12	12
moyenne annuelle	554 m <sup>3</sup> /j	147 kg/j	130 kg/j	311 kg/j	34 kg/j
valeurs nominales	1 270 m <sup>3</sup> /j	270 kg/j	180 kg/j	360 kg/j	45 kg/j
% par rapport aux valeurs nominales	44 %	54 %	72 %	86 %	76 %

DBO<sub>5</sub> : demande biologique en oxygène  
MEST : matières en suspension totales  
DCO : demande chimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl  
PT : phosphore total

### 3.2.2. Eau traitée

données en moyenne annuelle	pollution particulaire	pollution organique		azote			phosphore
	MEST	DBO <sub>5</sub>	DCO	NTK	NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	NGL	PT
nombre d'échantillons analysés en 2009	12	12	12	12	12	12	5
concentration moyenne de l'eau traitée	8 mg/l	29 mg/l	102 mg/l	52 mg/l	48 mg/l	53 mg/l	7 mg/l
niveau de rejet	35 mg/l	25 mg/l	125 mg/l	15 mg/l	-	-	-
flux rejeté avec l'eau traitée	4 kg/j	12 kg/j	46 kg/j	24 kg/j	22 kg/j	25 kg/j	3 kg/j
rendement épuratoire	97 %	90 %	83 %	-49 %	- 84 %	- 49 %	- 40 %
rendement minimum	90 %	70 %	75 %	-	-	-	-
conformité par rapport aux exigences réglementaires	oui	non	non	non	-	non	-

### 3.2.3. Qualité générale du traitement

La qualité de l'eau traitée est acceptable en moyenne pour les paramètres MEST et DCO, mais la conformité globale du fonctionnement de la station de Schoenau à l'arrêté de rejet du 22 décembre 1998 n'est pas atteinte, car le seuil maximum, à ne jamais dépasser, a été franchi deux fois sur douze pour la DBO<sub>5</sub> (demande biochimique en oxygène) et neuf fois sur douze pour le NGL (azote global).

### 3.2.4. Principales interventions sur les ouvrages et les équipements

- réparation de la pompe à boue n° 1 en avril ;
- remplacement de la pompe de refoulement des eaux traitées n° 1 en décembre.

### 3.2.5. Conclusion

La Communauté de Communes du Grand Ried a été mise en demeure par le Sous-Préfet de Sélestat, en mars 2008, de déposer un dossier technique de mise à niveau de l'installation, ainsi qu'un échancier d'études et de travaux relatifs à cette mise aux normes.

La Communauté de Communes a décidé, après analyse de plusieurs solutions, d'engager la construction d'une station d'épuration à boues activées sur le site de la station actuelle (capacité : 4 000 équivalents-habitants – débit maxi : 160 m<sup>3</sup>/h). Les lits plantés de roseaux existants seront réutilisés. Les lits de minéralisation seront complètement rénovés, tandis que quatre des anciens lits seront juste réaménagés en surface pour permettre la déshydratation naturelle des boues. Le permis de construire a été accordé en mai 2010, la construction de la nouvelle installation démarrera au mois de juillet 2010 sous la maîtrise d'œuvre du SDEA.

## 4 - Assainissement non collectif (ANC)

Le SDEA assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif des usagers domestiques. Dans le cadre du transfert de compétence, les interventions suivantes sont effectuées au besoin :

### **Pour le contrôle des nouveaux systèmes d'assainissement non collectif :**

- instruction technique du dossier préalable à l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ;
- contrôle de conformité dans la mise en oeuvre et dans la réalisation du dispositif d'assainissement non collectif selon les prescriptions précisées dans le dossier d'autorisation signé par la commune, validation et réalisation d'un rapport de contrôle complété d'un plan de récolement ;
- conseil aux particuliers, installateurs sanitaires, architectes et maîtres d'œuvres.

### **Pour le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif existants :**

- contrôle de l'accessibilité, du bon fonctionnement et de la conformité des installations par rapport aux dispositions réglementaires ;
- établissement d'un compte rendu à l'attention de la collectivité et du particulier ;
- conseil aux particuliers, installateurs sanitaires, architectes et maîtres d'œuvres.

En 2009, cette compétence n'a toutefois pas été sollicitée.

### Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0) (note de 0 à 140)

éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif	oui	non
délimitation des zones d'assainissement non collectif par délibération	20	0
application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par délibération	20	0
mise en œuvre de la vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées	30	0
mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes	30	0
éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif	oui	non
existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	10	0
existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	20	0
existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	10	0
<b>total (maxi 140)</b>	<b>120</b>	

Indice de mise en œuvre : 120

## B – INDICATEURS FINANCIERS

<b>1. prix de l'assainissement</b>				
a) tarif proportionnel		0,95 € HT €/m <sup>3</sup>		
b) part fixe		74,00 €/ab/an		
<b>2. éléments constitutifs du prix de l'assainissement</b>		<b>3. décomptes comparatifs</b>		
		consommation de référence INSEE 120 m <sup>3</sup> /ab/an		
		2008	2009	évolution %
a) redevances perçues par collectivité		180,90 €	188,00 €	3,92 %
b) redevances pour le compte de tiers (Cf. indicateurs eau)				
prix moyen du m <sup>3</sup> (pour 120m <sup>3</sup> ) hors redevances.		1,57 €		

prix moyen TTC du m <sup>3</sup> pour une consommation annuelle de référence	40 m <sup>3</sup>	2,85 €
	120 m <sup>3</sup>	1,62 €
	10 000 m <sup>3</sup>	1,00 €

<b>4. éléments budgétaires</b>		
<b>a) recettes d'exploitation autres que la redevance assainissement</b>		
- travaux remboursés par des tiers (y compris participation pour raccordement à l'égout)		
- contributions pluviales		236 072 €
- autres (prime épurations, locations, trop-payés, remboursements par l'assurance,...)		146 696 €
<b>b) dette</b>		
- capital restant dû au 31.12.2009		non disponible
- annuité		196 883 €
- durée d'extinction de la dette		non disponible
<b>c) épargne nette par m<sup>3</sup> (moyenne sur 3 ans)</b>		non disponible
<b>d) taux d'impayés</b>		1,30 %
<b>e) abandon de créances</b>		non disponible
<b>f) travaux d'investissement réalisés</b>		
- travaux sur réseaux, matériel et outillage		195 000 €
- travaux sur ouvrages		
- équipement		
- autres (terrains, immobilisations incorporelles,...)		50 904 €
<b>5. commentaires</b>		
collectivité non assujettie à la T.V.A.		
mode d'encaissement des recettes : Trésorerie de MUTTERSHOLTZ		

# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

Arrêté du 2 mai 2007

## Liste récapitulative des indicateurs de performance

Collectivité : Communauté de Communes du Grand-Ried

Code fiches

	Indicateurs descriptifs des services	Résultats 2009
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	8 763
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	0
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (valeur au 01/01/10)	1,90 à 2,02 €

	Indicateurs de performance	Résultats 2009
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	ND
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	60
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	sans objet en 2009
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	863 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	6
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,11 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	0 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,30%
P258.1	Taux de réclamations	0

\*ND = non disponible (indicateurs en cours de définition par le MEDDAT)

### Service public de l'assainissement non collectif

	Indicateurs descriptifs des services	Résultats 2009
D301.0	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	180
D302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	120

	Indicateurs de performance	Résultats 2009
P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (selon étude de zonage Terréo 2007).	34 %